

# Compensation : Près de 5,5 MMDH pour le gaz butane, en baisse de 45%

Le paiement de la subvention relative aux produits du gaz butane et du sucre, s'est élevé à 9.636 MMDH durant les neuf premiers mois de l'année 2015, contre 19.013 MMDH une année auparavant, soit une baisse relative de l'ordre de 49%. A fin mars 2015, la Caisse de compensation avait apuré la totalité des arriérés des créances se rapportant aux produits pétroliers.

Les créances dues aux opérateurs du gaz butane et du sucre se sont élevées à fin septembre 2015, à 3.817 MMDH essentiellement représentées par les créances du gaz butane avec une part de 73% et celles du sucre avec une part de 27%.

Comparées à la même période de l'année dernière, les créances dues au titre de la subvention ont atteint la valeur de 7.235 MMDH, enregistrant ainsi une baisse importante de l'ordre de 47%.

Enfin, il est à noter que le montant de 3.817 MMDH concerne globalement les créances du mois de mai, juin, juillet et août 2015 (août non échu).

La charge de compensation relative au gaz butane et au sucre, s'est élevée à 7.900 millions de dirhams pour les huit premiers mois de l'année 2015, détaillée comme suit :

- La mise à la consommation du gaz butane : 5.523 millions de dirhams ;
- Frais de transport du gaz butane : 180 millions de dirhams ;
- Importation du gaz butane : 259 millions de dirhams ;

- Le sucre : 1.938 millions de dirhams ;

- 2.003 millions de dirhams relative au sucre local consommé

- 65 millions de dirhams relatifs au sucre importé.

La charge de compensation du sucre concerne la période allant de janvier au 31 juillet 2015.

Comparée à la même période de l'année 2014, la charge de Compensation s'est établie à 12.314 millions de dirhams, à périmètre égal.

Par ailleurs, il convient de signaler que les chiffres relatifs aux huit premiers mois de l'année 2015, des produits subventionnés sont arrêtés selon les données relatives aux dossiers reçus par la Caisse de Compensation à la date du 30 septembre 2015.

Au 31 août 2015, la charge de compensation relative à la consommation du gaz butane a atteint la valeur de 5.523 millions de dirhams, contre 10.058 millions de dirhams en 2014 pour la même période, soit une baisse en valeur relative de 4.535 millions de dirhams, et une baisse en valeur absolue de l'ordre

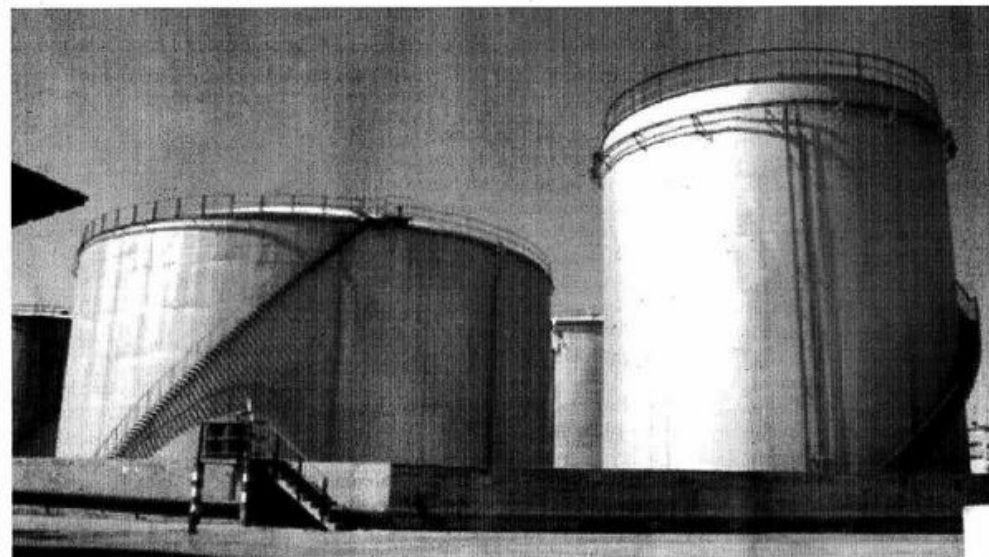
de 45%.

Cette baisse globale de la charge est due à l'effet conjugué d'une légère augmentation de la consommation de l'ordre de 1%, et d'une baisse des prix de subvention unitaire de l'ordre de 46%.

Quant à l'évolution de la charge de compensation du gaz butane, entre juillet 2015 et août de la même année, elle a connu une hausse de 6%, cette hausse résulte aussi bien de la hausse des prix (13%), et d'une baisse des quantités à hauteur de 7%.

Plus de 84% de la subvention du gaz butane concerne la bonbonne de 12 kg et 16% concerne la bonbonne de 3kg.

Aussi, la charge de compensation relative au transport de gaz butane, pour les huit premiers mois de l'année 2015 a été de 180 millions de dirhams enregistrant une hausse de 3% par rapport à la même période en 2014. En ce qui concerne les importations du gaz butane, le montant de la charge y afférente est de 259 millions de dirhams contre 281 millions de dirhams pour la même période en 2014 (sachant que les dossiers d'importation relatifs à l'année



2015 sont incomplets).

L'évolution de la charge de compensation du sucre consommé est proportionnelle à celle de la consommation du sucre sous ses quatre principales formes, le sucre, pain, morceau, lingot et granulé. Elle a enregistré une légère hausse de 1% sur les sept premiers mois de l'année 2015 par rapport à la même période de l'année 2014.

Ainsi, la charge de compensation relative au sucre du mois de janvier à juillet 2015 s'est élevée à 2.003 millions de dirhams pour la même période en 2014.

Entre juin et juillet 2015, la charge de compensation du sucre a baissé de 16%.

Le sucre granulé représente une part de 56% de la quantité globale consom-

mée, aussi bien en 2014 qu'en 2015.

Quant au sucre brut importé bien en 2014, qu'en 2015 il subit l'impact de la baisse des prix à l'échelle internationale. La recette du sucre brut importé s'est élevée pour la même période à 65 millions de dirhams, contre 188 millions de dirhams en 2014; et ce suite à la baisse record des prix sur les marchés internationaux enregistrés l'année dernière.